



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

Assemblée Générale Extraordinaire

PV du 10 juin 2025

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le président, **Yann MONTAGNE**, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et rappelle l'importance des sujets à l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
2. Vérification des mandats et du quorum
3. Nomination du Commissaire aux comptes
4. Affectation du résultat de l'exercice 2023-2024
5. Clôture de l'Assemblée

Vérification des mandats et du quorum

La Commission de vérification des pouvoirs a procédé à la vérification du quorum avant l'ouverture des débats.

Elle a déclaré valables les votes du 10 juin 2025 au vu des éléments suivants :

- Membres représentants : **16 800 voix**
- Présence constatée : **12 653 voix**
- Quorum exigible : **8 400 voix**

Le quorum étant atteint, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée puisse valablement délibérer et voter sur l'ordre du jour.

Nomination du Commissaire aux comptes

Le président, **Yann MONTAGNE**, rappelle que conformément à la réglementation, le Comité Départemental doit désigner un commissaire aux comptes.

Il est proposé de nommer **Bertrand HUCK** pour une durée de 6 ans.

Décision : La nomination de **Bertrand HUCK** est approuvée à l'unanimité.

Le détail des résultats se trouve en annexe.

Du fait de l'exercice de la profession en qualité de la personne physique de M. HUCK, il a été décidé de nommer un suppléant qui interviendra en cas de maladie grave de M. HUCK ou de décès pour le reste de son mandat.

Nomination commissaires aux comptes
Bertrand HUCK
118 rue de l'illberg
68 200 MULHOUSE

Commissaire aux compte suppléant
SAS Société Rhénane d'audit
17 avenue de l'Europe
67 300 SCHILTIGHEIM

Affectation du résultat de l'exercice 23-24

Le président, **Yann MONTAGNE**, rappelle que le point 4. Affectation du résultat de l'exercice 2023-2024 a été mis à l'ordre du jour de l'AGE du 10/06/25, conformément aux statuts du CD67 du 08/11/23, Article 7.2, Paragraphe I (cf. extrait ci-dessous).

7.2 Tenue et missions de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- 1) L'Assemblée Générale Ordinaire entend les rapports sur la gestion du Comité Directeur et du Président, sur la situation financière et morale du Comité Départemental. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, **décide de l'affectation du résultat**, approuve, s'il y a lieu, les conventions réglementées, statue sur le quitus à accorder au Comité Directeur sortant.

A la suite, il soumet au vote l'affectation du report à nouveau du résultat de l'exercice 2023-2024, d'un montant de (-) **67.213,62 €**.

Décision : L'Assemblée approuve l'affectation du résultat de (-) 67 213,62 € en report à nouveau à la majorité des voix.

Le détail des résultats se trouve en annexe.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président, **Yann MONTAGNE**, lève la séance à 20h30 et remercie l'ensemble des membres pour leur participation.

La Secrétaire Générale,
Blandine Le Franc-Lehnen

Le Président,
Yann MONTAGNE



ANNEXE : Résultats détaillés des votes

La Commission de contrôle a contrôlé le bon déroulement de la procédure de vote électronique et atteste de la régularité des opérations ainsi que de la sincérité des résultats suivants :

I. Nomination du Commissaire aux Comptes

Total des suffrages exprimés : 12 572 voix

- **Oui** : 12 572 voix
- **Non** : 0 voix
- **Ne se prononce pas** : 0

Résultat : Nomination approuvée à l'unanimité.

2. Approbation du report à nouveau du résultat de l'exercice 2023-2024

Total des voix présentes : 12 653 voix

- **Oui** : 8 704 voix
- **Non** : 663 voix
- **Ne se prononce pas** : 2 435

Résultat : Report à nouveau approuvé à la majorité des voix exprimées.

Attestation :

La Commission de contrôle atteste que le scrutin s'est déroulé conformément aux dispositions statutaires du Comité Départemental de Basketball du Bas-Rhin, et que les résultats ci-dessus reflètent fidèlement les votes exprimés par les membres habilités.

Thierry PONS

Président de la commission de contrôle,



Christel ACKER

Secrétaire de la commission de contrôle,



Laurent LELEU

Assesseur,

